

Prisons : « Il faudra bien arriver à incarcérer moins pour incarcérer mieux »

Le Monde – Tribune, par Georges Loss (Vice-président de l'Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice/ANVP) et Xavier Denecker (Ancien président de l'ANVP), le 23 septembre 2023

Notre politique carcérale est absurde car elle produit de la récidive, ce qui contribue à engorger les prisons et à en construire de nouvelles, constatent les représentants de visiteurs de prison Georges Loss et Xavier Denecker, dans une tribune au « Monde ».

La France vient à nouveau de battre son propre record : [avec plus de 74 000 détenus sous les verrous pour 60 000 places](#), nous crevons tous les plafonds de la surpopulation pénale.

Régulièrement [accusé par les instances européennes de produire des conditions d'incarcération indignes](#), notre pays ne semble avoir trouvé qu'une réponse : construire plus de prisons, pour y mettre toujours plus de détenus. Ainsi a-t-on décidé, en 2017, de construire 15 000 places supplémentaires, et cette année, 3 000 de plus. L'essentiel de l'augmentation du budget de la justice est donc absorbé par les prisons aux dépens des tribunaux et des magistrats.

Oisiveté subie

Mais la prison en France est-elle socialement utile ? C'est-à-dire permet-elle de protéger durablement la société en réinsérant les détenus à leur sortie, en les formant et en les préparant à la vie d'après ? Car rappelons-le : tous les détenus sortent un jour, et, en moyenne, après moins d'un an de prison !

Malgré les efforts de l'administration pénitentiaire, on en est très loin : entre oisiveté subie ([la pénurie de travail est généralisée et les listes d'attente s'allongent, à peine 30 % des détenus travaillent](#)), formations peu disponibles et faiblesse de l'accompagnement (moins de 15 % des effectifs de l'administration), la prison en France produit beaucoup d'impuissance acquise et par voie de conséquence, des taux de récidive impressionnants (près de 50 % dans les deux ans après la sortie).

De plus, la surpopulation actuelle aggrave considérablement les choses (augmentation des pénuries, allongement des délais d'obtention d'un travail, multiplication des tensions...). Nos quelque 1 000 visiteurs sont témoins au quotidien des effets délétères de cette situation, sur les détenus comme sur les personnels pénitentiaires.

Pourquoi alors poursuivons-nous dans cette voie, [alors que nos voisins de l'Est et du Nord font l'inverse](#) ? Pourquoi, alors que l'Allemagne a un taux de détention (nombre de détenus pour 100 000 habitants) de 78, en baisse, les Pays-Bas de 59, continuons-nous à construire de nouvelles prisons avec un taux de 114, en augmentation ?

Des taux de récidive impressionnants

Le tout à un coût exorbitant (plus de 100 euros par jour et par détenu, un « *pognon de dingue* », pour le coup), et alors que le recrutement de personnel a du mal à suivre, que le foncier se heurte de plus en plus à l'hostilité des populations (les élus locaux les plus favorables à la construction de nouvelles prisons sont souvent les premiers à s'y opposer... sur leur territoire) et que, cerise sur le gâteau, les constructions prévues ne suffiront de toute façon pas à absorber l'accroissement au rythme actuel ?

[Le récent rapport de la commission d'enquête parlementaire](#) apporte un éclairage sur les causes de cette situation. La limitation du recours à la prison pour les courtes peines a eu un effet limité. En revanche, le rapport pointe une sévérité accrue de la politique pénale, liée en particulier à l'allongement des peines, qui se traduit par une augmentation de la durée moyenne de détention : sept mois en 2006, huit mois et six jours en 2016, et onze mois et deux jours en 2019, selon des données plus récentes.

Ainsi, et pour résumer : des lois de plus en plus répressives, combinées avec une sévérité accrue des juges, produisent une surpopulation hors de contrôle dans de nombreuses maisons d'arrêt, entravant par là même les réels mais maigres efforts de l'administration pour préparer la sortie et réinsérer efficacement... Ce qui génère des taux de récidive impressionnants, et donc encore plus de peines de prison (toujours plus lourdes pour les récidivistes).

La boucle est bouclée, et nous sommes partis pour construire encore plus de places de prison qui généreront de plus en plus de délinquance... A cela s'ajoute un recours élevé à la détention provisoire (un tiers des détenus), dont les critères particulièrement flous laissent le champ libre au choix du moindre risque : la prison. Et comme la justice est encombrée et donc très lente, les délais avant jugement s'allongent, avec pour conséquence bien souvent la rupture du lien familial, la désocialisation, et de manière ultime... encore plus de délinquance, donc plus de prisons !

Un système absurde

Bref, nous sommes bien dans un système absurde, pour partie lié à cette forme particulière d'irresponsabilité que génère le fonctionnement de la chaîne pénale : les juges décident sans avoir à gérer les conséquences de leurs décisions, tandis que l'administration pénitentiaire est amenée à devoir gérer des flux sur lesquels elle n'a aucune prise. Sans oublier le législateur, qui, sous la pression de l'opinion, ne voit d'autre issue qu'une politique de plus en plus répressive.

Comment en sortir ?

D'abord, et vis-à-vis de l'opinion, en mettant fin à l'illusion que l'allongement des peines encourues aurait un effet dissuasif sur les délinquants et les criminels. Les études montrent que ce n'est pas la peine encourue, mais la certitude d'être pris, qui a un effet dissuasif.

Ensuite, et à court terme, la solution expérimentée pendant la période du Covid-19 paraît la seule qui permettrait de redonner rapidement un peu d'air à l'administration : mettre en pratique une forme ou une autre de régulation carcérale, c'est-à-dire organiser une concertation entre les acteurs de la chaîne pénale permettant la libération anticipée de détenus en fin de peine, à

hauteur des nouvelles arrivées en détention. A défaut d'une loi nationale, le recours à des expérimentations locales encadrées serait nécessaire.

Enfin, à moyen terme, il faudra bien arriver à un changement de logique : incarcérer moins pour incarcérer mieux, c'est-à-dire, à l'instar de nos voisins, redéployer les ressources dédiées au « toujours plus de détenus » vers le « nettement plus d'utilité sociale ». Autrement dit, passer à une logique de déflation carcérale permettant de renforcer l'accompagnement, de mieux réinsérer et de réduire sérieusement la récidive. Enclencher un cercle vertueux qui coûtera moins cher au contribuable tout en protégeant mieux la société.